



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT Procès-verbal - Rencontre du

**DATE :** 5 octobre 2023, 18h30

**LIEU :** Au gymnase de l'école

### Personnes présentes

Marie-Christine Gagnon	Direction
Catherine Pelletier	Représentant(e) des parents
Adoussalam Diallo	Représentant(e) des parents
Pierre-Luc Duchesneau	Représentant(e) des parents
Caroline Vallée	Représentant(e) du personnel de soutien
Annie Ducas	Représentant(e) du personnel enseignant
Nancy Laflamme	Représentant(e) du personnel enseignant
Catherine Rancourt	Représentant(e) du personnel professionnel
Chantal Leblanc	Représentant(e) du service de garde

### Personne(s) absente(s)

David Jaime	Représentant (e) des parents
Marie-Claude Servant	Représentant (e) des parents

### Public

Aucun public présent

Mme Jessica Bédard, agit à titre de secrétaire.

Numéros de décisions	Sujets		Résumé	Suivis à faire
	1.1	<b>Ouverture de la séance et vérification du quorum</b>	Ouverture de la séance à 18 h 31. Mme Gagnon souhaite la bienvenue aux membres.	
001-CE 2023/2024-01	1.2	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour du 5 octobre 2023</b>	Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour du 5 octobre 2023.	
001-CE 2023/2024-02	1.3	<b>Lecture et adoption du procès-verbal du 8 juin 2023</b>	Sur proposition de Mme Caroline Vallée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 8 juin 2023.	
	1.4	<b>Périodes de questions du public</b>	M. Pierre-Luc Duchesneau présente une question provenant d'un parent de l'école, M. Landry, concernant le financement du SSS. Mme Gagnon y répondra au point 1.9 sur le sujet du budget de l'école. Elle mentionne aussi que tous les procès-verbaux sont déposés sur le site de l'école pour ceux qui désirent les consulter.	
001-CE 2023/2024-03	1.5	<b>Élection de la présidence et substitut (art.56)</b>	Un président et un substitut doivent être élus parmi les membres parents. Mme Pelletier propose la candidature de M. Duchesneau à titre de président et il accepte le mandat. M.Diallo se propose quant à lui à titre de substitut.	
001-CE 2023/2024-04	1.6	<b>Règles de régie interne (art.67)</b>	Mme Gagnon propose de consulter les règles de régie interne. Aucune question n'est soulevée. Normalement, suite à la pandémie, les rencontres du Conseil d'établissement doivent revenir en présentiel, mais elle demande aux membres de statuer selon leurs préférences. On maintient donc les rencontres en présentiel pour le moment. Finalement, elle mentionne les sept premières capsules obligatoires de formation à suivre pour les nouveaux membres durant l'année sur le site du ministère.	

001-CE 2023/2024-05	1.7	<b>Calendrier des rencontres (art.67)</b>	Proposition de calendrier par Mme Gagnon : cinq rencontres au total, mais six moments sont planifiés selon les enjeux de l'année. Il est résolu à l'unanimité d'adapter le calendrier des rencontres.	
001-CE 2023/2024-06	1.8	<b>Dénonciation d'intérêt et autorisation de transmission d'informations</b>	Mme Gagnon propose aux membres de remplir le formulaire de dénonciation d'intérêts.	
001-CE 2023/2024-07	1.9	<b>Budget de l'école</b>	<p>Tout d'abord, Mme Gagnon présente le sommaire du budget 2022-2023. Il faut savoir que l'école était en déficit depuis de nombreuses années. L'an passé, il y a eu une explosion des dépenses au niveau des services complémentaires explicable aux nombreux surcroits de travail et aux services ajoutés aux élèves. Des ajustements ont d'ailleurs été faits au niveau du plan d'effectifs afin d'obtenir davantage de financement. Malgré tout, l'année s'est terminée avec un budget positif.</p> <p>Pour 2023-2024, un budget excédentaire est prévu. Mme Gagnon rappelle que le SSS (service de surveillance) est un service qui devrait s'autofinancer et ce n'est malheureusement pas le cas avec le tarif chargé aux parents. Le tarif du service du midi a doublé l'an passé, le faisant passer à 300\$ par année. Pour ce qui est du service du matin et du soir, le tarif actuel est de 20,50\$/jour. Une proposition de fermer plus tôt ou d'augmenter le tarif pour l'an prochain est apportée. Cette année, plusieurs élèves du primaire passent au niveau secondaire. Cet élément et la perte des éducatrices en service de garde au profit des TES, solution plus adaptée aux besoins des élèves, justifient le souhait d'augmenter le tarif. La question de M. Landry sur le financement du SSS est d'ailleurs répondue dans ce point. Ce dernier avait écrit au ministère de la Famille pour expliquer la situation particulière de l'école de l'Envol afin de recevoir davantage de subventions et ainsi faire diminuer la facture aux parents. En ayant tous ces points en tête, il est adopté à l'unanimité qu'une hausse des tarifs seraient souhaitable pour l'an prochain.</p>	Montant facturé aux parents pour le SSS et le service de surveillance du midi pour 2024-2025
001-CE 2023/2024-08	1.10	<b>Budget du conseil d'établissement</b>	Un montant de 250\$ est prévu dans le budget pour le conseil d'établissement. Il est convenu par les membres de ne pas y toucher.	

001-CE 2023/2024-09	<b>1.11</b>	<b>Sorties éducatives</b>	Dans le contexte actuel des négociations syndicales, aucune sortie éducative n'est prévue pour le moment. Par contre, des sorties dans un rayon de 1,6 km sont maintenues avec l'autorisation parentale. Une demande est faite par Mme Sarah Guillemette, enseignante en tâche partagée du groupe 203 avec Caroline Moore, pour un volet de zoothérapie qu'elle offre. Les membres adoptent à l'unanimité cette requête.	
001-CE 2023/2024-10	<b>1.12</b>	<b>Normes et modalités</b>	Les normes et modalités d'évaluation des apprentissages, en lien avec le programme de formation, sont présentées aux membres. Mme Gagnon décrit les compétences évaluées à chaque étape, selon les programmes (CAPS, DÉFIS, PÉDIP et PRÉSCOLAIRE). Il est à noter que chaque compétence est évaluée minimalement deux fois par année. Le principal changement cette année est pour les élèves de niveau préscolaire : il y aura maintenant seulement des commentaires.  Il est proposé par Mme Catherine Rancourt et résolu par Mme Chantal Leblanc d'adopter le document sur les normes et modalités.	
	<b>1.13</b>	<b>Informations de la présidence</b>	Aucun commentaire n'est ajouté par M. Pierre-Luc Duchesneau.	
	<b>1.14</b>	<b>Informations du représentant au comité de parents du CSS des Premières Seigneuries</b>	Il n'y a aucun représentant au comité de parents.	Suivis au prochain CE
	<b>1.15</b>	<b>Informations du représentant du service de garde</b>	Aucun commentaire n'est ajouté par Mme Chantal Leblanc.	

	<b>1.16</b>	Questions et commentaires des membres du conseil d'établissement	Aucune question n'est soulevée à ce point.	
	<b>1.17</b>	Levée de l'assemblée	Mme Gagnon remercie les membres de leur présence et la levée de l'assemblée est officielle à 20 h 19.	
	Signature du président			Signature de la secrétaire